

## Changements d'usage des locaux d'habitation

Dans un but protecteur du logement, l'article L. 631-7 du Code de la construction et de l'habitation soumet à une autorisation spécifique le changement d'usage des locaux d'habitation situés dans les communes de plus de 200 000 habitants et les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la police de l'usage des immeubles a été profondément réformée par l'ordonnance du 8 juin 2005 dans le sens d'une plus grande sécurité juridique.

Avec la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, une nouvelle étape a été franchie en transférant le contrôle des changements d'usage de l'État aux maires des communes concernées. À jour des dernières réformes et de la jurisprudence récente, l'ouvrage expose le nouveau régime de cette réglementation bien particulière, notamment les règles applicables à Paris, sans omettre ses liens avec le droit de l'urbanisme, le droit des baux et le statut de la copropriété.

Il comporte, en annexe, les principaux textes en vigueur : les articles L. 631-7 et suivants du Code de la construction et de l'habitation, les dispositions non codifiées de l'ordonnance du 8 juin 2005, la circulaire administrative du 22 mars 2006, les documents d'application (arrêtés préfectoraux et règlements municipaux). Par son ouverture à la pratique et ses nombreuses références, cet ouvrage constitue un guide juridique à la disposition de tous les acteurs de l'immobilier (juristes ou non) et de leurs conseils.

### Les auteurs

GUILLAUME DAUDRÉ, diplômé notaire, est titulaire d'un Dess Construction-Urbanisme (Poitiers, major) et d'un Dess Droit notarial (Panthéon-Assas). Notaire assistant au sein de l'étude Allez & Associés qu'il a rejoint en 2002, il est également chargé d'enseignement à l'université de Poitiers en master II Droit de l'urbanisme et de la construction.

PATRICK WALLUT a été notaire à Paris de 1976 à 2007 et président de la Chambre des notaires de Paris en 2003/2004. Il a été rapporteur général du Congrès des notaires en 1993 sur le thème « Urbanisme et sécurité juridique », puis président du Congrès de 1997 sur « L'investissement immobilier ». Il est notaire honoraire.



|            |   |  |
|------------|---|--|
| Collection | : | Litec Professionnels - Droit immobilier  |
| Edition    | : | 1 <sup>e</sup>   |
| Prix       | : | 45 €   |
| Pages      | : | 380 pages  |
| Format     | : | 15.5 X 24 cm   |
| Code ISBN  | : | 978-2-7110-1378-4  |
| Diffusion  | : | Librairies, V.P.C. et <a href="http://www.lexisnexus.fr">www.lexisnexus.fr</a> |

### Contact presse

Yannick Le Hoariec (demande de service presse) - [yannick.lehoariec@lexisnexus.fr](mailto:yannick.lehoariec@lexisnexus.fr) - tél : 01 45 58 94 55